

COMPTE-RENDU

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MARDI 18 MARS 2025 - 20H00

Appel des associations réalisé par Frédéric Baranger (membre de l'OMS)

Présents : **Samuel HUYGHE** (Shotokan Karaté Le Blanc), **Frédéric BARANGER** (Club Sportif et Loisirs de la Gendarmerie), **Samuel SAVARY** (Volley Ball Blancs), **Caroline ROQUEL et Bruno CASAVECCHI** (Fitness Form), **Joelle BRUNET** (Les Attelages Blancs), **Marc DEVAUX** (Billard Club Blancs), **Angélito ZAMUDIO** (ASSG Basket), **Stéphanie RIBOTON** (Ecole Française de Parachutisme Le Blanc), **Amandine HERPIN** (Association Blancoise de Horse Ball), **Christophe MINOT** (Association Culturelle d'Aïkido Le Blanc), **Jérémy DESSENON** (Club d'Escalade de la Région Blancoise), **Laurent MALIGNON** (Pétanque Blancoise), **Thierry Comelli** (Tir Sportif Blancoise), **Jean-Pierre BAUDUSSEAU et Francis TREMBLAIS** (Tennis de Table Brenne Le Blanc), **Jean-Claude DECHATRE** (Brenne Savates), **Jo MARTINO** (Vélo Club Blancs), **Alexandra RETAUD** (Club des Dauphins), **Eric STEVENOT et Thibault MINEL** (Roller Blancs), **Mélanie BISSON, Grégory CHAUMETTE et Thierry SURY** (AAPPMA Le Nénuphar), **Nathalie TETE** (USB Football), **Cyrille BAPTISTE** (AS Lycée Pasteur et Le Blanc Athlétisme), **Nathalie CORBEAU** (Conseillère Départementale, 1^{ère} Adjointe au Maire), **Willy BRAUDEL** (42km195), **Jérôme PERRIN** (2nd Adjoint de la Municipalité Chargé des Sports), **Carole PAIN** (secrétaire OMS), **Nelly NOUMET** (Adjointe Administrative Municipale), **Muriel LABRUX** (présidente OMS), **Wilfried ROBIN** (membre OMS), **Patrice CRON** (Conseiller Municipale), **Mme TIXIER** Représentante Nouvelle République

Excusés : **Guy PANOUILLLOT** (vérificateur aux comptes), **Vincent VALET** (Club de Plongée), **Vinciane LEROY** (A.S Collège des Ménigouttes), **Gilles LHERPINIERE** (Maire de Le Blanc)

Absents : **Didier INGREMEAU** (Club Modéliste Blancs), **Mme ROUET-HEMERY** (Association Equestre l'Epineau), **Jacques FAURE** (Association de Gestion Base de Plein Air), **Frédéric TIRET** (Association Lycée Pasteur au Galop), **Marine MAZEROUX** (Association Sportive Jeanne d'Arc), **Alain PERREARD** (Brenne Savates), **Damien DE RUFFRAY** (Brenne Triathlon), **Charles METAIS** (Cap et Handi), **Patrick BRET** (Car.Gac Rando), **Jérôme BECCA VIN** (Canoë Kayak Le Blanc), **Christopher FILLAUD** (Compagnie Le Blanc Archer), **Claude VIALLET** (Handball Club Le Blanc), **Vincent MARAILLAC** (Judo Club Blancs), **Emmanuel DUPLANT** (Golf des Rosiers), **Paul-Richard GUILLON** (Volant Blancs), **Patricia LOGER** (Tennis Club Blancs), **Laurent PERROT** (Rallye Team Blancs), **Sophie BERANGER-FROUIN** (AS Collège Ste Anne), **Arlène VIVIEN** (Sous-Préfète de Le Blanc), **Gérard BLONDEAU** (Conseiller Départemental) ; Représentant **SDJES** Indre ; **Franck PACAULT** (Conseiller délégué aux Sports Mairie) ; **Christian AFANE** (Conseiller délégué aux Sports Mairie), **Maryline TANCHOUX** (Conseillère déléguée aux Sports Mairie), **Sandrine DUL** (Conseillère déléguée aux Sports Mairie), **Philippe BOUCHERON** (Membre de la Commission Formation Diplômante), **Florent DELAUME** (Responsable du Centre Technique Municipal), **Lucien BOUTAUDON** (Secrétaire OMS), **Charline DENIS** (membre OMS)

I/ Rapport Moral

Nous avons vécu une année 2024 très intense.

Tout d'abord, le lundi 27/05/2024, départ de la Flamme Olympique du Blanc pour le département de l'Indre ! Ce fut un moment incroyable, hors du temps !

Je tiens particulièrement à remercier les associations sportives qui ont répondu présentes à l'invitation de l'OMS pour faire de cette journée, un moment particulièrement animé et festif.

Tous les stands et autres animations : Club Sportif de Loisirs de la Gendarmerie – Brenne Triathlon – Club des Dauphins – ASSG Basket – Tennis Club Blancs – Volley Ball Blancs – Tennis de table Brenne Le Blanc – USB Foot – AJA – Volant Blancs – Centre Equestre de l'Épineau et le Poney Club de l'Épineau – Brenne Savate – La Base de Plein Air sur la Creuse - Club philatélique avec son exposition sur le thème des JO – La Médiathèque – Radio Dynamo – Les Olympiades et Ateliers sportifs lycéens sur le site des Ménigouttes avec les 2 Collèges et le Lycée ont permis à tous les élèves blancs et voir d'autres, de découvrir un très grand nombre d'activités.

Cette journée, relayée par l'émission GO GO GO de Radio Dynamo, fut riche en émotion : la flamme Olympique chez nous ! Mais également en joie de partager avec tous un choix varié des sports pratiqués dans notre commune !

Alors un grand merci à tous les acteurs, municipalité, associations, écoles, pour cette incroyable journée qui ne l'oublions pas s'est clôturée par la présence de Jo Martino dans la haie d'honneur de l'arrivée de la flamme au chaudron à Châteauroux !

Cette année 2024 a connu un autre grand fait marquant, beaucoup moins agréable : l'annonce de la fermeture de la piscine le 04.07.2024 par décision préfectorale !

Une déception immense pour tous, à commencer pour les associations pratiquantes d'activités nautiques, ainsi que les scolaires et bien entendu pour le reste de la population.

Fort heureusement, la municipalité n'a eu de cesse de trouver des solutions pour pouvoir la rouvrir.

De gros travaux ont été engagés, permettant une remise aux normes de notre bassin, dans l'attente d'une nouvelle piscine. A l'issue des travaux, Mr le Maire a invité Mr le Préfet à venir se baigner dans ce bassin réhabilité permettant à ce dernier de constater les travaux réalisés. Il a ainsi pu confirmer l'autorisation de la réouverture de la piscine, ce qui est chose faite depuis les 1ers jours de janvier 2025.

Un grand merci à la municipalité de s'être ainsi investie. Un grand merci également aux clubs utilisateurs d'avoir rouvert leurs activités très rapidement offrant ainsi à nouveau un panel varié d'activités nautiques. Alors n'hésitez plus, allez à la piscine !

Lors de notre dernière AG, le 11/09/2024, nous vous annoncions le départ de notre secrétaire, Laura, qui a été remplacée par Carole qui a pris ses fonctions le 04/11/2024.

Carole a d'ores et déjà commencé à venir vers les associations sur leur lieu de pratique de leur activité.

Je remercie toutes les associations pour l'accueil qui lui a été réservé et j'invite toutes les autres à la rencontrer. Le but de ces rencontres est de permettre, par le biais d'un petit questionnaire, de mieux vous connaître ainsi que vos attentes. Alors n'hésitez pas, Carole se tient à votre disposition pour vous rencontrer.

Cela a permis dès à présent de mettre en évidence une réflexion que nous avons déjà entamée au sein de l'OMS, à savoir l'organisation d'un nouveau combiné sportif à l'horizon 2026.

Ce combiné sportif qui a déjà été organisé par l'OMS dans le passé, serait proposé dans un 1^{er} temps sous un format « interclubs » permettant ainsi aux licenciés de chaque discipline de pouvoir se challenger sur d'autres disciplines. La réflexion sur l'organisation de cette journée est en cours, les idées et la participation de tous sont les bienvenues.

Enfin, je termine ce rapport moral en vous rappelant que l'OMS a toujours besoin de nouveaux membres et que nous serions heureux d'accueillir de nouvelles candidatures pour intégrer notre bureau.

II/ Rapport d'Activité

1) Représentation de l'OMS

a) Invitation aux Assemblées Générales

Sur les 42 associations adhérentes, 17 ont convié l'OMS à leur Assemblée Générale : le Tennis Club Blancs, l'Association Jeanne d'Arc, le Club des Dauphins, le Club de Plongée du Blanc, le Volley Ball Blancs, le Handball Club Le Blanc, le Fitness Form, la Boule Sportive Blanche, le 42km195, le Vélo Club Blancs, le Tennis de Table Brenne Le

Blanc, la Compagnie Le Blanc Archer, l'USB Football, le Club d'Escalade de la Région Blancoise, Le Volant Blancois, Le Blanc Athlétisme, Les Attelages Blancois et la Base de Plein Air.

Je vous en remercie et m'excuse de n'avoir pu honorer toutes les invitations.

Nous vous rappelons que l'année 2024 a connu un changement de présidence. Il fut compliqué alors d'assister aux Assemblées Générales avant septembre 2024 par manque de bénévoles.

b) Invitation aux manifestations sportives

Nous avons reçu 7 invitations à des manifestations sportives. Elles n'ont malheureusement pas pu être honorées.

2) Fonctionnement propre à l'OMS

a) Réunions

Il n'y a pas eu de Comité Directeur en 2024, en raison du changement de présidence et de bureau, ainsi qu'une Assemblée Générale tardive qui s'est déroulée en septembre 2024 pour l'année 2023.

b) Commissions

Commission de répartition des installations sportives

Les Responsables sont : Frédéric BARANGER et Wilfried ROBIN

La saison 2023-2024 est à l'image des saisons précédentes sur l'utilisation des infrastructures. Tous les équipements sont fortement utilisés et sollicités, ce qui laisse peu de possibilités, de modifications et d'évolution au fil de l'année. Ceci est dû à deux facteurs principaux, d'une part le grand nombre d'associations utilisatrices et d'autre part quelques associations ayant un besoin horaire important sur les infrastructures.

Les grands travaux réalisés sur ces installations sont tout d'abord, la réfection du sol du gymnase Jean Moulin, si tout le monde s'en félicite, le manque de discipline générale quant à ces conditions d'utilisation (chaussures, traces au sol, propreté...), oblige l'OMS et la municipalité à faire des rappels réguliers. Il en va de la responsabilité de chacun : clubs, dirigeants, licenciés, parents, professeurs, élèves... c'est à dire de tout le monde, de s'en préoccuper, afin d'assurer la longévité et la qualité du revêtement.

Deuxièmement, il y a eu le remplacement intégral des tapis du dojo. Ici aussi le même constat est fait quant à son utilisation, tous ne respectent pas les règles d'usage et génèrent une usure prématurée des tatamis. Pour rappel sur les tatamis, il n'y a que les pratiquants qui peuvent y aller sans chaussure et aucun objet (mannequin d'entraînement, obstacles...) n'est autorisé.

Enfin la dernière opération d'envergure concerne la piscine, après de longs et lourds travaux, elle a rouvert pour le plus grand plaisir des associations et pratiquants. Les nouvelles règles sanitaires imposent une adaptation du planning pour tous, afin de satisfaire les besoins.

L'OMS et les services techniques de la ville ont mis en place un nouveau protocole pour le suivi et le signalement des travaux. Il n'y a pas d'évolution sur la saisine, vous sollicitez toujours L'OMS par mail pour signaler les problèmes et les demandes de travaux. Pour les demandes urgentes uniquement, la transmission est faite aux services techniques dès que L'OMS en a connaissance. Pour toutes les autres demandes, elles sont transmises une fois par semaine, à l'aide d'un tableau récapitulatif. Cependant nous n'avons pas le suivi de la réalisation des travaux en retour par les services de la ville (ou quelques fois) et nous ne sommes donc pas en mesure de vous dire les travaux réalisés.

Nous vous souhaitons à tous une bonne continuité dans la saison sportive sur les infrastructures municipales.

Commission de subvention de fonctionnement

Afin de répartir entre les différents acteurs, le montant de « l'enveloppe subvention fonctionnement » attribuée par la Municipalité, la commission a étudié selon les critères retenus en comité directeur, les demandes de subventions transmises par les clubs affiliés à l'OMS. Cette année la commission est composée de 3 membres :

Mme LABRUX, Présidente de l'OMS – M. SAVARY, club de volley – Mme DENIS, club de badminton

Les demandes de subvention ont été transmises par deux canaux :

- soit en version papier, avec une réunion en présentiel (le point positif est de garder contact avec les clubs)
- soit en version dématérialisée (l'avantage est l'étude des dossiers à tête reposée et cela ne bloque pas de créneaux dans les agendas)

27 associations pouvaient prétendre à une subvention. Finalement, 2 associations n'ont pas souhaité en bénéficier. 15 associations ont fait leur demande en version dématérialisée – 10 associations ont transmis leur demande en présentiel.

Au niveau des A.S. Scolaires, nous avons recensé 296 élèves inscrits ; il y a donc eu une augmentation, cela montre qu'il y a de plus en plus de jeunes qui viennent faire du sport

En ce qui concerne les associations, l'ensemble des licenciés retenus représente 1735 personnes, soit une augmentation de 8% par rapport à l'année dernière.

Cette année, la Municipalité a augmenté son enveloppe de 2000€ pour la passer à 38000€. Merci à la Municipalité pour cet effort. Il a été nécessaire car nous avons plus de jeunes, plus de licenciés et un niveau de pratique plus élevé, afin de verser aux associations le même montant de subvention par rapport aux années précédentes, si les critères sont restés à l'identique.

3 associations ont été pénalisées financièrement sur l'année écoulée *par non présence au Comité Directeur, avec une pénalité de 31€ chacune*). Il y a donc 93€ qui sont répartis entre les autres associations, suite à la redistribution des pénalités financières.

On constate trois choses importantes :

- augmentation de l'enveloppe municipale de 2000€
- augmentation de nombre de dossiers en version dématérialisée
- augmentation significative du nombre de jeunes licenciés -18 ans

Commission aide à la formation diplômante

La commission est composée de Muriel Labrux, Wilfried Robin, Philippe Boucheron et Francis Tremblais. La commission Aide à la Formation Diplômante s'est tenue le 27 novembre 2024, en présence de 3 membres : Muriel Labrux, Wilfried Robin et Philippe Boucheron.

La demande d'envoi des dossiers auprès des clubs s'est faite à partir de septembre. Nous avons reçu 36 dossiers de 7 clubs différents. Il s'agit de la première année où nous avons autant de dossiers. Ces derniers ont été étudiés par les membres de la commission en amont de la réunion, grâce à un tableau de synthèse récapitulant les principaux éléments.

Nous retrouvons des formations de juge arbitre, d'arbitre régional, d'initiateur fédéral, de module d'entraîneur...

La commission a alloué pour chaque dossier un montant d'aide représentant 80% des frais d'inscription et pédagogiques déduits des autres aides. Les dossiers dont les formations étaient à jour et terminées ont reçu le versement début décembre. Les autres dossiers percevront l'aide une fois la formation finie en 2025.

Nous rappelons qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle prise par la commission au vue du nombre important de dossiers en 2024. Cela a nécessité une subvention supplémentaire de la ville, ainsi qu'un engagement des fonds propres de l'OMS.

Commission mini-bus

Le mini-bus est la propriété de l'OMS depuis 2011 avec une subvention de la ville pour aider à l'achat. Nous demandons une participation pour l'entretien et les travaux du minibus à hauteur de 0.15 € le kilomètre, décidé au Comité Directeur du 7 décembre 2023. *Il vous est impérativement demandé de faire le plein de carburant après utilisation et de le rendre propre pour les utilisateurs suivants.*

- 193 502km parcourus depuis sa mise en circulation au sein de l'OMS en novembre 2011
- 18 752km ont été parcourus sur l'année sportive 2023-2024
- 12 associations ont utilisé le mini-bus

Nous rappelons que l'utilisation du minibus est ouverte à tous les clubs membres de l'OMS sous certaines conditions :

- établir avec le président une convention d'utilisation,
- avoir son permis depuis 3 ans pour pouvoir conduire le véhicule,
- faire le plein de carburant à l'issue du déplacement ainsi que le nettoyage intérieur.
- il faut également faire le tour du véhicule avant et après l'utilisation, et en cas d'accident : il faut informer l'OMS rapidement et/ou mettre une information dans la colonne « observation du cahier de fréquentation du véhicule » et/ou envoyer un mail sur oms.leblanc@orange.fr
- s'il y a un « PV », il sera à la charge de l'association utilisatrice.
- la confirmation est envoyée 10 jours avant la date d'utilisation sauf cas exceptionnel.
- la Clé ne peut pas être déposée dans la boîte aux lettres.

Rapport Financier Mini-Bus :

Recettes : 3050.56 €

Dépenses : 1705.99 €

Résultat : excédent de 1344.57 €

En 2023 : excédent de 1595.13€

En 2022 : excédent de 1075.86€

En 2021 : déficit de -3203.03€

En 2020 : déficit de -1184.77€

En 2019 : excédent de 634.28€

En 2018 : déficit de -2595.64€ (achat mini bus+carte grise 6965.66 euros)

En 2017 : excédent : 895.35€

En 2016 : excédent : 594.39€

BILAN SUR 9 ANS :

Malgré les excédents, le bus reste déficitaire de -843.86€

Le contrôle technique s'est fait cette année. A la suite, une contre visite a été réalisée pour la réparation des défaillances majeures. Il reste à ce jour les défaillances mineures à faire, qui n'incombent pas à la bonne conduite et à la sécurité du minibus.

Commission de remise des récompenses

Pour l'année 2023-2024, la remise des récompenses s'est réalisée le 28 juin 2024, au gymnase Jean Moulin. La commission était composée d'Angélito ZAMUDIO, Jérôme PERRIN et Francis TREMBLAIS.

Les récompenses remises par l'Office Municipal des Sports et la Ville du BLANC tiennent compte de ces 3 critères :

- les poussins et benjamins évoluant au niveau Départemental (titres, records ou vainqueurs),
- les personnes à partir de la catégorie minime ayant un titre au niveau Départemental, Régional, Interrégional ou National (titres, records ou vainqueurs),
- un (ou des) membre(s) d'une association qui s'est (se sont) pleinement investi(s) depuis plusieurs années (dirigeants, cadre technique, entraîneur, arbitre, etc...).

158 personnes se sont vues remettre une récompense, médaille individuelle ou trophée club, avec 12 associations représentées. Il y'a eu également un diplôme de bronze remis par l'OMS et la ville du Blanc.

On y retrouvait les catégories Poussin(e), Pupille, Avenir/ les catégories Benjamin(e), les catégories Minime, Cadet(te), Junior, Master/Senior/Vétéran et les autres catégories.

Il s'agit toujours d'une belle occasion de mettre en avant les licenciés et les bénévoles de leurs clubs.

La nouvelle commission se compose désormais de Muriel LABRUX, Francis TREMBLAIS, Frédéric BARANGER, Caroline ROQUEL et Jérôme PERRIN.

c) Évènements et manifestations de l'année 2024

Forum des associations

Il n'y avait pas de comité d'organisation pour 2024. Seulement Laura, l'ancienne secrétaire avec la présidente Muriel Labrux ont préparé le forum et tenu le stand.

Sur 52 associations représentées, 20 ont répondu au bilan du Forum. Cela permet de connaître les points positifs et les points à améliorer.

D'un point de vue animations, les associations aimeraient en avoir d'avantage de proposées à l'intérieur de la bulle, notamment en cas de mauvaise météo. Les associations trouvent que la bulle reste encore bruyante. Cependant, les associations sont plutôt contentes de leur emplacement et trouvent cela judicieux d'avoir placé les animations au centre de la bulle.

Niveau déroulement du forum, un regroupement des associations par thème était satisfaisant, ainsi qu'une bonne communication et organisation de l'évènement. Certaines associations ont relevé le fait de ne pas avoir eu de pancarte à l'extérieur et ni d'avoir eu l'information de réserver des panneaux.

Dans l'ensemble, le forum a été une réussite, et se renouvellera le samedi 6 septembre 2025.

Téléthon

Depuis la Covid, le Téléthon n'avait pas été remis d'actualité. L'OMS, lors de sa dernière AG, avait eu information que le Téléthon serait remis en place par les pompiers de Le Blanc le samedi 30 novembre. La première adjointe au maire proposait de rallier les différents clubs sportifs à cet évènement. Un mail leur a été adressé fin octobre pour une réunion d'organisation prévue par la ville le 7 novembre. Très peu d'associations ont répondu présentes. L'évènement s'est déroulé avec l'Association Jeanne d'Arc, le Tennis Club Blançois, et les pompiers de Le Blanc. Nous n'avons pas eu de nouvelles sur le retour de la journée.

Il s'agit de la remise en place d'un évènement qui n'avait pas eu lieu depuis quelques années. Il faudra envisager pour les prochains Téléthon, une organisation d'avantage en amont et un investissement plus important des clubs sportifs avec l'évocation de d'autres associations de la ville.

d) Dynamisme de l'Office Municipal des Sports

Fréquentation de l'Office Municipal des Sports

En 2024, il y a eu 1743 visites au bureau de l'OMS par les clubs et les personnes extérieures, contre 1647 en 2023.

Nous avons eu 1397 appels entrant en 2024, pour 1 724 en 2023.

On constate que les personnes se sont d'avantages déplacées au bureau, le milieu sportif revient petit à petit, physiquement, vers le local de l'OMS ; un premier constat permet de voir que ce ne sont pas forcément les clubs les premiers demandeurs, mais les personnes externes comme les renseignements sur les services municipaux, les problèmes de la population en général, la ville et ses employés pour tout ce qui a attiré aux installations sportives. La communication avec les clubs sportifs se fait beaucoup par mail.

Communication de l'Office Municipal des Sports

1) *Revue Le Blanc Sports*

- Le Blanc Sports N° 57 paru en mai 2024
- Le Blanc Sports N° 58+ Spécial Manifestations n°59 parus en décembre 2024

Les « Le Blanc Sports » sont élaborés par le secrétariat de l'O.M.S. (grâce aux articles et informations fournis par les associations adhérentes. Ils sont mis en ligne sur le site internet, sur la page Facebook, et envoyés par mail aux clubs. Nous mettons à disposition quelques exemplaires papiers au bureau de l'OMS, ainsi que dans les lieux suivants : mairie, centre social, grandes surfaces, et certaines installations sportives.

Cela reste un très bon moyen de communication pour promouvoir les activités des clubs.

2) *Annuaire des Sports*

Cet annuaire des sports est édité début septembre à destination du public de l'OMS. Il est également mis à jour dans la rubrique « Annuaire » du site Internet.

Pour rappel, il est nécessaire de transmettre toute modification, tout changement dans votre association, à l'OMS pour que le document (et le site internet) puissent être modifiés, si nécessaire, tout au long de l'année.

Il y a encore un grand nombre qui n'a pas transmis les informations. Il a donc été noté sur les pages « renseignements non communiqués ».

3) *Site Internet*

On constate une diminution globale de la fréquentation des visites entre 2023 et 2024. Cela peut s'expliquer par des canaux de communication plus diversifiés. Les personnes se tournent également sur les réseaux sociaux pour rechercher des informations ou visualiser des photos.

Cependant, on peut voir une progression des visites sur la période Avril/Mai/Juin, qui peut être dû à la manifestation « remise des récompenses », le passage de la flamme olympique, et à la fin de l'année sportive. On remarque aussi que le nombre de visiteurs augmente en septembre. Le forum des associations qui a lieu début septembre semble permettre de communiquer sur l'OMS et les clubs sportifs.

Le site Internet s'est fait connaître par 3694 nouveaux visiteurs en 2024. En moyenne, les visiteurs consultent entre 2 à 3 pages du site. Les pages les plus visitées sont la page principale de l'OMS et l'annuaire. Ce qui révèle l'importance de la part des clubs de nous transmettre la fiche de renseignements et de contact qui est demandée dans l'été pour mettre à jour l'annuaire.

4) Facebook

De nouvelles statistiques ont été réalisées sur la page Facebook de l'OMS à partir de novembre 2024. Cela va permettre d'étudier sur une année complète : le nombre de vues sur les publications, le nombre d'interactions (le nombre de « j'aime », de réactions, de commentaires et de partage), le nombre de « followers » (personnes qui suivent la page) et l'audience. Nous pouvons d'ores et déjà dire que l'actualisation quotidienne de la page Facebook assure une meilleure communication des informations sportives et optimise les interactions avec le public. L'audience est d'avantage féminine et principalement sur la ville du Blanc.

La présidente en profite pour annoncer qu'un Instagram a été créé au nom de l'OMS.

De plus, l'OMS a été invitée à l'émission GoGoGo de Radio Dynamo, et suite à cet évènement, a été convenu que Carole interviendra tous les mois sur Radio Dynamo pour annoncer les manifestations des différentes associations sportives. Un mail est transmis aux associations pour nous faire part de vos dates d'évènements.

Vote du rapport moral et d'activités :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité

III/ Rapport financier

Pour rappel, l'exercice comptable 2024 couvre la période du 1^{er}.01 au 31.12.2024.

Les comptes de l'OMS ont été vérifiés préalablement le mercredi 05.03.2025, par Mme LABRUX présidente, M. SAVARY trésorier, M.PANOUILLOT bénévole associatif.

A noter que suite à la mise en place du nouveau bureau, il a été décidé une mobilité bancaire vers le Crédit Agricole, afin de réduire les frais bancaires. Ce changement de domiciliation est effectif depuis novembre 2024.

1 / Bilan financier :

Recettes : 33 899.11 €

Elles se composent

- des subventions municipales : 29 740 € (+4240 € par rapport à 2023)
- des ventes de marchandises/prestations de services : 3171.54 € dont 3050.56€ de minibus (+801.86 euros par rapport à 2023)
- des produits financiers : 987.57 € (stable par rapport à 2023)

Remerciements à la Municipalité pour l'augmentation significative des subventions qui a permis d'assurer l'équilibre budgétaire de l'association.

Dépenses : 33 097.58 €

Elles se composent

- des charges du personnel : 22073.35 € (stable par rapport à 2023)
Pour rappel, la partie gestion des ressources humaines est assurée par Nelly NOUMET (établissement des bulletins de salaires et suivi des charges sociales)
- autres charges de gestion courante : 5 037.45 € (augmentation +4117.45€ par rapport à 2023)

Cette forte augmentation est liée au budget alloué au titre des aides formations diplômantes.

- Autres chapitres comptables : 5 986.78 € (augmentation +1344.54€ par rapport à 2023) dont assurance 986.61 € (non comptabilisé en 2023) et minibus 1096.04€ (augmentation +367.07 € par rapport à 2023)

Résultat de l'exercice 2024 : Bénéfice de 801.53 €

Les comptes de l'OMS sont consultables sur pièces et sur place, au siège de l'OMS.

2 / Situation financière de l'OMS arrêtée au 31.12.2024 :

ACTIF	PASSIF
- Comptes chèques : 27 248,49 € ; - Livret A : 33 907,05 € ; - Créances à recevoir : 740,00 €	- Report à nouveau : 57 031,69 € ; - Résultat net de l'exercice : 801,53 € - Dettes à payer : 4 062,32,00 €
61 895,54 €	61 895,54 €

Vote du rapport financier :

Contre : 0

Absention : 0

Pour : à l'unanimité

IV/ Adhésion et vie des associations sportives

Election du tiers sortant 2025

Font partis du tiers sortant les associations suivantes: Club Modélisme Blancois, Association Equestre l'Épineau, Association gestion de la Base de Plein Air, Judo Club Blancois, Rallye Team Blancois, USB Football, CAR.GAC Rando, Shotokan Karaté Le Blanc.

Le Rugby Club Blancois et le Canoë Kayak Le Blanc sont également sur la liste du tiers sortant, mais ne se représentent pas car sont à radier en raison de leur non présence aux réunions et de leur activité inexistante. Sont radiés d'office également l'Association Aïkido Dojo Le Blanc et l'AAPMMA Le Nénuphar pour les mêmes raisons, selon le règlement intérieur de l'OMS.

Vote

Contre : 0

Absention : 0

Pour : à l'unanimité

Fait parti du tiers sortant comme membre du bureau OMS : Francis Tremblais.

Vote

Contre : 0

Absention : 0

Pour réélection : à l'unanimité

Statistiques des licenciés et adhérents 2023-2024

Constat : il y a une légère baisse du nombre total d'adhérents et de licenciés par rapport aux années précédentes.

-Saison 2023-2024 (pas de réponse du CargGac, du Nénuphar, Rallye Team Blancois, Association Equestre l'Épineau et Canoë Kayak).

Total de licenciés : 2761

Total d'adhérents : 351

Total global : 3136 dont 1536 Blancois, et 1600 extérieurs

-Saison 2022-2023

Total de licenciés : 2955

Total d'adhérents : 678

Total global : 3633

-Saison 2021-2022

Total de licenciés : 2784

Total d'adhérents : 860

Total global : 3644

 Nouvelle association

L'Association Culturelle d'Aïkido Le Blanc a demandé son adhésion en 2024. Nous demandons depuis un an l'attestation d'assurance de responsabilité civile que nous n'avons toujours pas reçu. Nous sommes donc d'accord et acceptons l'adhésion de l'Association Culturelle d'Aïkido Le Blanc, à condition que nous récupérions l'attestation d'assurance sous 15 jours. A défaut, les créneaux qui lui sont attribués lui seront supprimés.

V/Composition du bureau de l'OMS

Présidente : Muriel LABRUX

Secrétaire : Lucien BOUTAUDON est démissionnaire

Trésorier : Samuel SAVARY

Membres : Francis TREMBLAIS, Caroline ROQUEL, Charline DENIS, Frédéric BARANGER, Marc DEVAUX et Wilfried ROBIN.

Suite à l'appel à candidature transmis lors de l'invitation à notre AG, la présidente demande si des personnes souhaiteraient intégrer le bureau de l'OMS. Aucune réponse favorable n'est prononcée.

VI/ Intervention des personnalités

La présidente laisse la parole aux personnes qui souhaitent s'exprimer.

Nathalie CORBEAU, *Conseillère Départementale et 1^{re} Adjointe de la Municipalité*,

Remarque que c'est une bonne nouvelle de savoir que de plus en plus de jeunes pratiquent le sport.

Félicite et remercie tous les bénévoles des clubs, car c'est du temps donné et du dynamisme dans notre vie.

Remercie tous les membres du bureau de l'OMS et aux deux salariés qui œuvrent aux côtés des clubs toute l'année.

Jérôme PERRIN, *2nd Adjoint de la Municipalité chargé des Sports*, prend la parole,

L'année 2024 a été très chargée et marquée par deux dates: le passage de la Flamme Olympique le 27 mai, et la fermeture de la piscine. Le Club des Dauphins a été pénalisé mais il a su rebondir notamment avec l'aide de la municipalité, de l'OMS. On a beaucoup investi sur les installations sportives et nous continuons à le faire pour 2025. Le seul regret est ne pas avoir assez donné de subvention pour l'aide à la formation diplômante, car nous sommes partis du principe que plus on donne d'aide, plus l'encadrement est meilleur, plus les enfants vont progresser. Il cite l'exemple avec Cyril Baptiste et les résultats de l'Athlétisme, même chose pour Angélito Zamudio au Basket, et tous les autres clubs. Nous n'avons pas d'autre chose à rajouter concernant les installations sportives car Muriel Labrux a été assez complète dans ses explications. On vous a beaucoup aidé et on le fera encore, des investissements sont prévus et seront votés au budget du 26 mars sur les installations sportives.

Vous avez pu voir qu'une nouvelle installation avait été mise en place au dessus du lycée. C'est une structure en bitume, avec l'ajout d'un terrain de hand à 4, format JO, et un terrain de « street basket » à 3, ouvert au public et

aux enfants. Le seul point de vigilance est qu'il s'agit d'une structure qui peut se déclipser et s'enlever, nous allons donc surveiller que personne ne cherche à y toucher.

Si vous avez des demandes concernant les installations sportives, sur lesquelles vous pratiquez votre sport, votre demande est toujours à faire auprès de l'OMS, qui remonte ensuite les éléments à la mairie. Nous allons travailler sur un meilleur canal de communication pour que vous soyez informés lorsque les travaux sont réalisés ou pas.

Je tiens à remercier les associations qui sont présentes. Mais quand je vois le nombre d'associations qui ne sont pas là, cela m'embête un peu donc je serai leur dire au moment venu.

Enfin, nous avons été relancés par Mr Chambrier, président du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, qui se plaint qu'avec le tissu associatif que nous avons sur Le Blanc, nous n'ayons pas de bénévoles à proposer depuis 4 ans. Nous demandons aux associations de trouver pour 2026, 5 à 10 femmes bénévoles qui pourraient vous représenter.

Encore une fois merci, car le plus important, c'est vous, les bénévoles. En effet, sans bénévoles, il n'y aurait pas de sport... Je vous souhaite une bonne saison sportive 2025 et une bonne soirée à vous.

VII/ Questions diverses

Mr Sury (président de l'AAPPMMA Le Nénuphar) s'exprime sur le fait de la radiation de son association prononcée précédemment, il n'était pas au courant du caractère obligatoire d'assister aux réunions de l'OMS.

Jérôme PERRIN, 2nd Adjoint de la Municipalité chargé des Sports, revient sur un point important, pour la commune comme pour les associations. Était dit précédemment qu'une installation sportive était prêtée à une association qui n'avait pas d'assurance, sauf que si demain, le lieu brûle et que des personnes sont dedans, ça sera leur responsabilité et non celle de la ville. Il est donc fondamental que toute association fournisse son attestation de responsabilité civile à l'OMS.

Mr Sury (président de l'AAPPMMA Le Nénuphar) demande comment cela se passe pour la bulle.

Jérôme PERRIN, 2nd Adjoint de la Municipalité chargé des Sports, répond qu'il faut que l'association nous communique son attestation d'assurance responsabilité civile lorsqu'elle veut réserver la bulle.

Nathalie CORBEAU, Conseillère Départementale et 1^{re} Adjointe de la Municipalité, informe que c'est une nouveauté apportée dans le règlement intérieur. Désormais, Mr Le Maire doit signer un document d'autorisation après avoir reçu l'attestation d'assurance du demandeur, pour la réservation de la bulle.

Muriel LABRUX, présidente de l'OMS, précise que pour toute demande de la bulle, cela se fait directement auprès de la mairie car l'OMS ne gère pas cette installation.

Samuel SAVARY, trésorier de l'OMS, aborde le sujet des dossiers de subvention de fonctionnement. Il demande que les clubs conservent d'une année sur l'autre leurs justificatifs et que les dossiers fournis soient complets.

Samuel HUYGHE, représentant du Shotokan Karaté, répond qu'il n'a pas de convocations aux compétitions dans la fédération du karaté, mais uniquement un listing d'inscription avec les noms des participants envoyé par la fédération.

Jo MARTINO, président du Vélo Club Blancois, confirme qu'il a le même souci.

Joelle BRUNET, présidente Des Attelages Blancois, rencontre la même difficulté.

Samuel SAVARY, *trésorier de l'OMS*, termine en disant qu'il faudra trouver une solution pour les prochains dossiers.

La présidente demande s'il y a d'autres questions. Elle remercie tout le monde et invite au pot de l'amitié
Fin de réunion 21h10.

Le 18 mars 2025,

La présidente, Muriel LABRUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MLB' or similar, with a long horizontal stroke underneath.